



Votation du 13 juin: un refus à la Loi Covid coûterait cher à Genève

Par De Judith Monfrini sur [Radiolac.ch](https://www.radiolac.ch) le 20 mai 2021

Les partisans de la loi Covid sur laquelle le peuple est amené à voter le 13 juin ont avancé leurs arguments ce jeudi matin. La FER, **la Chambre de commerce, d'industrie** et des services et la Société des hôteliers de Genève ont exprimé leurs craintes en cas de refus.

La loi sert également de base légale au passeport vaccinal, ce qui fâche les opposants qui jugent la mesure antidémocratique et discriminatoire. Pour **le Président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Genève, Vincent Subilia**, ce certificat covid est indispensable pour un retour à une certaine normalité.

00:4700:00 **Vincent Subilia Président de la CCIG** Les dispositions de la loi sont en vigueur jusqu'en décembre 2021. Seuls les remboursements de prêts prévus pour les organisations sportives durent dans le temps, jusqu'en 2032 au maximum. Notez que la loi covid permet également de prendre en charge les frais de dépistage.